



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Corse | 1995

Aléria – Fort de Matra

Fouille préventive d'urgence (1995)

Patrice Alessandri



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/19000>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Patrice Alessandri, « Aléria – Fort de Matra » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 24 avril 2017, consulté le 29 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/19000>

Ce document a été généré automatiquement le 29 juillet 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Aléria – Fort de Matra

Fouille préventive d'urgence (1995)

Patrice Alessandri

L'occupation antique

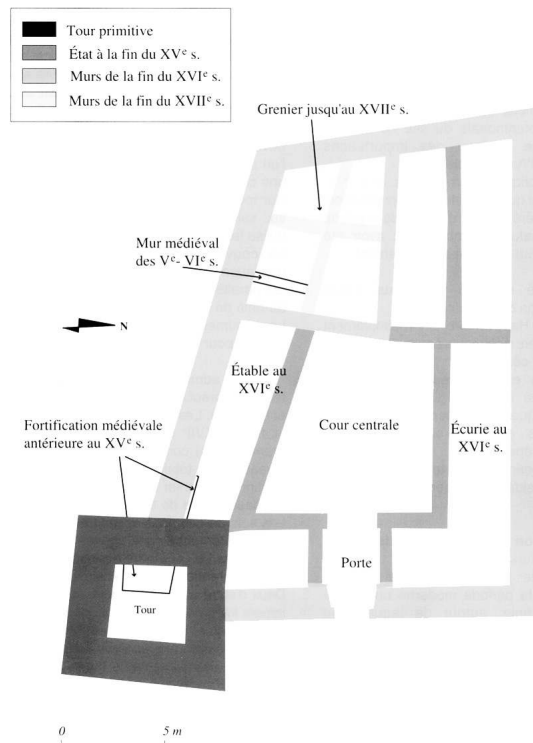
- 1 Les traces de la présence hellénistique n'apparaissent qu'à l'état de mobilier résiduel, inclus dans des remblais postérieurs, sans qu'aucun niveau puisse être attribué à cette période. La période contemporaine de la romanisation de l'île est aussi simplement suggérée par des mobiliers déplacés.
- 2 C'est à partir du Haut-Empire qu'un lambeau de sol témoigne d'un type d'habitat caractéristique, une cabane bâtie en matériaux périssables liés à l'argile crue.
- 3 L'époque la mieux documentée par le bâti et la céramique est celle du Bas-Empire. La datation de ces unités du bâti antique peut se faire au moyen de comparaisons établies avec leurs homologues occupant le plateau sommital mais également avec des constructions en tous points semblables de la péninsule italique où les murs de maçonnerie parementés de briques triangulaires y sont précisément placés au début du II^e s. apr. J.-C.
- 4 Durant toute la période hellénistique, l'espace considéré, séparé du reste de la colline par un ravin, est laissé libre de tout aménagement architectural. Ensuite au début du II^e s. apr. J.-C., cette extrémité du plateau est intégrée dans le périmètre de l'agglomération comme le montre les sols et murs observés, organisés en un système orthogonal cohérent. Deux phases de construction, ou une phase de construction suivie d'un remaniement, se succèdent sans modifier l'alignement initial. Il faut sans doute voir là une expansion de la cité lors de la période post-augustéenne. Des espaces nouveaux sont voués à la construction d'habitations. L'utilisation du terrain situé en bord de la falaise se résume cependant à une urbanisation qui évite les abords immédiats de la rupture de pente.
- 5 Enfin, à partir du III^e s. s'observe une contraction de la ville dont les habitats cèdent le pas à des sépultures établies dans l'Antiquité dans des espaces *extra muros* ou vides d'habitants. L'abandon de l'habitat correspond à l'implantation des tombes. Ces

dernières sont édifiées rapidement, au moyen de matériaux en remploi dans un écart où subsistent des vestiges architecturaux partiellement encore en élévation. L'alignement des sépultures ne suit pas avec exactitude l'orientation des murs de l'habitat dont les éléments ne devaient plus être entièrement exhumés.

- 6 Les modes d'inhumation sont inhabituels, usant de dépôts collectifs (jusqu'à sept individus) ou bien encore faisant l'économie d'offrandes rituelles. Il faut certainement envisager des pratiques funéraires exceptionnelles pour faire face à une mortalité inhabituelle (épidémie, conflit ?). Une autre hypothèse voudrait que la datation proposée soit rapprochée davantage du haut Moyen Âge. Dans le cas présent, nous nous trouverions à la période charnière où les inhumation hésitent encore entre la tradition antique et l'usage médiéval.
- 7 La phase d'inhumation se déroulerait alors dans le courant des VI^e-VII^e s.
- 8 Les rares céramiques de ces périodes (essentiellement les vases de céramiques sigillées claires D de forme Hayes 104b) apparaissent associés à des rejets occasionnels déposés en milieu ouvert.
- 9 Si bien que cette deuxième proposition penchant pour une datation basse, couvrant le tout début du Moyen Âge, semble la mieux argumentée. Enfin, les typologies des sépultures relevées sur le site sont très similaires à celles répertoriées pour l'église de San Parteo (commune de Lucciana) réputée des V^e-VI^e s.
- 10 Pour l'ensemble du site les céramiques rencontrées sont particulièrement éloquentes (plus de 4 500 fragments de poteries). Dans un premier temps, le mobilier hellénistique ne se rencontre que sous forme de rares fragments érodés dont la présence au sein des séquences stratigraphiques est intrusive. Le mobilier en provenance d'Étrurie est en proportion tout aussi minime ou totalement manquant. Notons qu'une même carence concerne les productions sigillées italiques. Cette zone septentrionale du site ne connaît pas le cortège habituel des importations céramiques de l'Antiquité classique. Les étapes historiques, entre le VI^e s. et le II^e s. av. J.-C., ne sont que modestement représentées. L'espace considéré, séparé du reste de la colline par un ravin naturel, semble donc avoir été laissé libre de tout véritable aménagement.
- 11 L'Antiquité romaine n'est pas mieux représentée dans ce domaine. République et Haut-Empire sont simplement évoqués au travers d'éléments épars d'un mobilier essentiellement céramique. Le Bas-Empire est seul représenté par un habitat constitué alors que l'Antiquité tardive est du point de vue de la céramologie absente à l'exception de céramiques de type sigillée claire D rencontrées en épandage. Cette dernière période est toutefois bien attestée lorsque l'on considère les ensembles funéraires.

L'occupation médiévale et moderne

- 12 Le fort de Matra représente pour le Moyen Âge et la période moderne une entité architecturale finie, autour de laquelle se concentre et s'organise un habitat plus complexe.
- 13 L'émergence génoise sur le terroir d'Aléria se manifeste par l'édification rapide d'une forteresse adaptée à la configuration du terrain, composée structurellement d'un minimum poliorcétique : une tour (préexistante et intégrée dans un système plus complexe), une courtine, une porte (fig. 1). Les fonctions primordiales de guet et de protection sont ainsi assurées.

Fig. 1 – Évolution du bâti : fin xv^e-fin xviii^e s.

DAO : P. Alessandri (Afan).

- 14 Un grenier à blé complète l'ensemble et la garnison trouve un abri sommaire sous des auvent appuyés en appentis contre le revers de l'enceinte et soutenus au moyen de poteaux de bois. La vie toute militaire en cette fin de xv^e s. s'organise alors autour d'espaces réservés à la gestion du quotidien : aires de stockage des denrées, de remisage des armes et des outillages, aires de repas, aires de repos.
- 15 La forteresse fait ensuite l'objet de réaménagements internes dans le souci d'en accroître le potentiel militaire mais aussi, dorénavant, civil. Cette étape de travaux mise en œuvre au milieu du xvi^e s. prévoit un cloisonnement maçonné de l'espace constituant l'intérieur de l'enceinte. Le projet réalisé préserve une cour centrale à ciel ouvert dont le dallage percé de deux orifices, l'un de puisage, l'autre d'écoulement, recouvre une citerne de captation des eaux pluviales. Sur tout le pourtour, un périmètre composé de six salles d'habitations et de dépendances utilise les courtines comme appui. La couverture est désormais assurée par des lauzes calcaires.
- 16 En parallèle se construit une enceinte rejetée au-delà de l'agglomération. Le monument prend alors le rôle de siège administratif pour l'autorité locale en place.
- 17 Les administrateurs qui habitent la forteresse se préoccupent d'en améliorer le confort et l'ampleur. Les adjonctions se font en hauteur : la fin du xvii^e s. (ou le xviii^e s. dans son premier tiers) connaît la création d'un second niveau sur la totalité des pièces bâties, à l'exception du grenier à grain déjà pourvu lors de la phase initiale de travaux. Les sols de certaines salles basses sont munis d'un revêtement soigné agencé au moyen de briques de pavement associées en alternance à de grandes dalles calcaires. Deux d'entre elles notamment sont alors nouvellement intégrées à l'ensemble au rang de pièces

d'habitation et non plus de dépendances. Il est probable que les activités annexes d'entretien et de maintenance d'une garnison s'effectuent désormais à l'extérieur de la forteresse.

- 18 Ainsi se dégagent deux grandes organisations répondant à des besoins différents. À l'origine la forteresse abrite une garnison cantonnée à l'intérieur d'un espace militarisé. L'architecture succincte mise en œuvre prévoit un système de protection minimal qui se résume à une enceinte polygonale délimitant un espace réservé, isolé de son environnement.
- 19 Les seuls bâtiments dignes de recevoir une couverture sont alors la tour de guet et de défense et le grenier à grain.
- 20 L'emprise mieux affirmée du pouvoir génois se traduit ensuite par une redistribution des espaces et la création d'un centre administrateur bien implanté au cœur de la cité.

Analyse des résultats

- 21 Au Bas-Empire, une rétractation de l'habitat, bien perceptible sur cette frange du plateau, se manifeste alors par un abandon progressif entre la fin du III^e et le milieu du IV^e s. apr. J.-C. Dès la fin du VI^e s. (le texte de référence date de 596), la création d'un évêché à Aléria souligne l'essor du christianisme. À la lumière des fouilles actuelles, l'occupation, d'Aléria depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge ne peut se concevoir qu'après une interruption évaluée à plus de deux siècles, entre le début du IV^e s. et, sans doute, le milieu du VI^e s. La présence de sépultures attribuées à une époque tardive vient alors corroborer l'idée de la mise en place d'une nécropole répondant aux nouvelles pratiques religieuses chrétiennes, intégrées au tissu urbain.
- 22 Une seconde observation s'impose : un long hiatus existe, séparant le VI^e-VII^e s., date probable de la réoccupation du rebord septentrional du plateau, de la fin du XI^e s. ou du début du XII^e s., date suggérée par les archives de l'extension du cimetière jouxtant l'église Saint-Marcel.
- 23 Parmi les mobiliers archéologiques mis au jour aucun ne peut se rattacher à cette époque. Les habitats et dépendances de ces périodes du haut Moyen Âge ne se rencontrent pas autrement que sous la forme de remblais détachés de tout habitat constitué. Celui-ci n'en demeure pas moins implicitement évoqué.
- 24 Les seuls vestiges médiévaux mis en évidence sont les sépultures dont l'établissement se fait au détriment des substructions antiques sous-jacentes.
- 25 Une seconde délimitation spatiale, possible mais partielle, est alors celle de l'emprise du cimetière médiéval qui s'établit à l'ouest de l'église.

INDEX

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthXosl9QxQ2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtN5zGcqx0YR>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtB9St4P5oUc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt7ON1SbYHuf>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNb90Egda4H>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt795b632nWw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkP8rR1YLpG>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt321qD4sfeM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZig4pNZk7B>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtamDrEz9F4I>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtyXVLLmyt3F>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtTiTtJfS2XB>

Année de l'opération : 1995

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIkSWVMVuqB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH5r3FYBpwe>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt0auHUwTKix>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEESBEJp>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGUhVhjmyb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNSKWqutEOs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWtoOnZpYxm>

AUTEURS

PATRICE ALESSANDRI

Afan